

Assemblée générale annuelle de l'association sportive culturelle et d'entraide de l'environnement de la Manche

Tenue le 25 mars 2025 à SAINT LO

Siège social : ASCEE-50 / DDTM de la Manche

477 Boulevard de la Dollée – BP 60355 – 50015 SAINT LO cedex

Téléphone : 02.33.06.39.00

☆☆☆☆☆

Nombre de membres présents :

Nombre de membres représentés :

Nombre total de votants : **72**

Aucun quorum n'étant pas nécessaire conformément à nos statuts, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

☆☆☆☆☆

ORDRE DU JOUR

Rapport moral
Rapports d'activités
Rapport financier compte général 2024
Rapport financier comptes spécifiques Gatteville
Rapport d'orientation 2025
Projet de budget 2025
Renouvellement des membres du comité directeur
Montant des cotisations 2026
Questions diverses

☆☆☆☆☆

Compte-rendu

Chantal BALNY, présidente de l'ASCEE-50, procède à l'ouverture de l'assemblée générale ordinaire et tient à remercier l'administration pour le soutien et l'écoute qu'elle apporte à notre mouvement associatif. Elle remercie également les membres du comité directeur, les membres des sections locales, le permanent de l'ASCEE, les deux guides du phare de Gatteville, les responsables des unités d'accueil, les bénévoles pour les travaux à Gatteville et à Chausey pour leur implication dans le fonctionnement de l'ASCEE 50.

Elle présente la liste des membres sortants du comité directeur puis les candidatures reçus (cf **Renouvellement du tiers sortant**).

Le tiers sortant est composé Florence CAUCHARD et Chantal BALNY qui se représentent au poste de membre du comité directeur.

Rapport moral

La présidente fait lecture du rapport moral de l'exercice écoulé.

Elle remercie l'administration la DDTM 50, la DIRM/MEMN, la DIR/NO, la DDCS, la DDPP et le SGC pour les bonnes relations et les facilités accordées aux membres du comité directeur pour accomplir leurs missions.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport moral est soumis à vote.

(annexe 1)

Pour : 71

Contre : 0

Nul: 1

Le rapport moral est validé.

Rapports d'activités

Chantal BALNY présente les activités d'entraide, culturelles, sportives et générales de l'association (**annexe 2**).

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport des activités d'entraide, culturelles, sportives et générales est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour : 71

Contre : 0

Nul: 1

Le rapport des activités d'entraide, culturelles, sportives et générales est adopté.

Rapports financiers et comptes de l'exercice clos

Catherine LEGUEURLIER, trésorière, présente l'état de l'endettement et des disponibilités de l'association, après avoir présenté le tableau des dépenses et des recettes par grands postes (**annexe 3**).

Florence DANIEL, trésorière adjointe, déléguée à la trésorerie des visites du phare de Gatteville, présente l'état de l'endettement et des disponibilités de l'association dans sa partie « Visites du phare de Gatteville », après avoir présenté le tableau des dépenses et des recettes par grand poste (**annexe 4**).

On peut constater une augmentation constante de l'activité du phare aussi bien en nombre de visiteurs qu'en nombre des articles vendus dans la boutique.

Yannick DUVAL, vérificateur aux comptes, fait lecture du rapport de vérification des comptes qui a été effectuée en trois points :

- point n° 1 : comptabilité de Gatteville
- point n° 2 : comptabilité des unités d'accueil
- point n° 3 : comptabilité générale.

Yannick DUVAL vérificateur aux comptes fait état de la bonne gestion des comptes de l'association pour l'exercice clos pour les points 1, 2 et 3.

Validation des comptes

Pour :

Contre :

Abstention:

Cette résolution est *adoptée*.

☆☆☆☆☆

Rapport d'orientation

La présidente présente le rapport d'orientation de l'association pour l'exercice 2025.

Un adhérent propose d'organiser une activité d'échec en ligne mais ne souhaite pas prendre en charge cette activité.

Une adhérente s'interroge sur le montant des liquidités disponibles sur le compte courant de la trésorerie générale. Catherine intervient en indiquant qu'il faut du disponible mais peut être pas autant. Un virement vers le livret sera réalisé.

Une proposition de foot à 7 est abordée dans le cadre du sport corpo. Cette activité relève de la section de Saint-Lô.

Une adhérente demande qu'une proposition de voyage « d'hiver » en Laponie ou Finlande soit étudiée par l'ASCEE.

Les présents n'ayant formulé aucune question, le rapport d'orientation (**annexe n°2**) est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour :

Contre :

Abstention:

Le rapport d'orientation est *adopté*.

☆☆☆☆☆

Projet de budget 2025

La présidente et la trésorière présentent le budget prévisionnel de l'exercice en cours tel qu'il a été adopté par le comité directeur de l'association. La présidente et la trésorière se proposent d'apporter toutes précisions requises (**annexe 5**).

Résolution :

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel annexé au présent compte-rendu, qui fait apparaître un total de dépenses de 112 950 € [montant total des dépenses prévisionnelles] et un total de recettes de 112 950 € [montant total des recettes prévisionnelles].

Pour :

Contre :

Abstention:

Cette résolution est *adoptée*.

☆☆☆☆☆

Renouvellement des membres du comité directeur

Florence CAUCHARD et Chantal BALNY se présentent comme membres du comité directeur.

Candidats	Nbre suffrages	Élus
Florence CAUCHARD	72	Pour un mandat de 3 ans
Chantal BALNY	72	Pour un mandat de 3 ans
Danielle CADET	2	Déjà élue au CD
Eric BIARD	1	

☆☆☆☆☆

Élection des vérificateurs aux comptes

Yannick DUVAL se représente à ce poste.

Résultat des votes :

Candidat	Nbre suffrages	Élus
Yannick DUVAL	72	Pour un mandat de 1 an

Montant des cotisations annuelles 2026

La présidente propose de ne pas augmenter le montant de cotisation pour 2026

Résultat des votes :

Vote sans augmentation	Nbre suffrage pour	Nbre de suffrage contre	
	71	1	Pas d'augmentation en 2026

☆☆☆☆☆

Questions diverses

Suite au décès d'Hervé, salarié au phare de Gatteville, une nouvelle organisation de la gestion des visites du phare va être mise en place : 3 salariés à temps complet (temps annualisé) et 2 saisonniers de fin juin à début septembre. De ce fait, sur proposition de notre salariée Valérie, la prime sur les ventes d'articles en boutique sera ramenée à 5%.

Depuis 2024, le logiciel de réservation des unités d'accueil et de la gestion des adhérents a évolué. OSCAR et ANGELA ont disparu au profit d'OLGUA. Dans la nouvelle application, les adhérents peuvent déclarer leur revenu fiscal de référence. Ce montant sert d'assiette au calcul du montant de la mise à disposition des unités d'accueil, réparti en 4 catégories avec une majoration maximale de 40€. Cependant, cette déclaration étant facultative, l'adhérent ne déclarant pas son RFR se verra appliquer la catégorie maximale d'office.

La convention cadre préfet, DDTM et ASCEE-50 a été signée le 24 mai 2024.

Cette nouvelle signature tri-partite s'explique par le fait que les moyens de fonctionnement (informatique, copieurs, papier, téléphone, petites fournitures, véhicules) mis à disposition de l'ASCEE relèvent du SGC (Secrétariat Général Commun, service qui dépend de la préfecture).

Elle court jusqu'à fin 2026 comme la convention cadre Ministère-FNASCE.

☆☆☆☆☆

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente procède à la clôture de l'assemblée générale ordinaire, la séance étant levée à 16 heures 30.

signé

La Présidente
Chantal BALNY

signé

Le Secrétaire général adjoint
Patrick GARNIER